
De: Geipan

Envoyé: mercredi 16 février 2011 16:18

À:

Objet: RE: CAS D'OBSERVATION (73) 21 08 2010 - EXAMEN EN COURS

Chère madame,

Avant tout, nous savons la difficulté qui consiste à répondre à ce questionnaire.

Mais ce qui nous intéressait au premier chef, c'était Votre témoignage.

Nous ne pouvons le distinguer des autres dans l'envoi collectif que vous avez fait. Or vous êtes notre témoin principal et nous attendions donc de vous un témoignage précis. Non seulement ce dernier a tardé, mais il est rendu inutilisable par son contenu collectif ...

Nous comprenons parfaitement que toutes les personnes n'acceptent pas forcément de remplir le questionnaire, mais nous ne pouvons nous passer de celui du témoin principal.

En effet, chaque personne a une perception différente d'un même phénomène. Chaque personne voulant en rendre compte pourrait parfaitement restituer un dessin différent de celui des autres.

Et mêler ensemble les témoignages ne fait que rendre plus floue l'observation.

C'est pourquoi nous prenons la peine d'accompagner ce questionnaire d'un courrier dans lequel est clairement écrite la mention suivante :

Le meilleur document d'information est donc celui qui est librement rédigé par le témoin lui-même. C'est l'objet du questionnaire que nous vous proposons et qui doit être **individuel** et être complété **séparément** par chacun des témoins de l'observation.

Nous prenons en compte le fait que vous êtes formelle et n'avez en aucun cas observé de lanterne thaïlandaise.

Bien cordialement,

GEIPAN

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

Direction Adjointe du

Centre Spatial de Toulouse

Centre National d'Etudes Spatiales

18 Avenue BELIN

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>

De :

Envoyé : mercredi 16 février 2011 16:07

À : Geipan

Objet : re: CAS D'OBSERVATION (73) 21 08 2010 - PREMIERE EXPLICATION

bonjour,

je suis désolée que vous ne preniez pas en compte le témoignage collectif car si je ne le faisais pas

15/04/2011

d'une façon collective, aucune des personnes présente n'aurait pris la peine et le temps de le faire.

en ce qui concerne votre explication, je vous informe que je connais les lanternes thaïlandaises pour avoir déjà participé à des lâchers de lanternes dans des fêtes et notamment en montagne, j'ai donc eu tout le loisir d'en observer et de voir leur évolution en altitude.....

ce que j'ai vu ne ressemble en rien à ces lanternes,

-tant par la forme (parfaitement ronde)

-que par l'altitude à laquelle j'ai vu cette boule,

-et surtout la taille importante est sans commune mesure avec ces lanternes. Le seul point commun serait La couleur.

Donc en ce qui me concerne, ce que j'ai vu n'est en aucun cas une lanterne.

> Message du 15/02/11 16:17

> De : "Geipan"

> A :

> Copie à :

> Objet : CAS D'OBSERVATION

(73) 21 08 2010 - PREMIERE

EXPLICATION

>

>

> Ce que vous évoquez nous incline fortement à penser que vous avez été le témoin d'un passage de lanterne thaïlandaise. Nous avons une information, à ce sujet sur notre site internet, intitulé "Ciel d'été, attention aux méprises". Voici le lien qui vous permettra d'accéder à cette information :

>

<http://www.cnes-geipan.fr/geipan/actualites/01072010-Ciel-dete-Attention-aux-meprises-.html>

> voici également un ou deux liens sur lequel vous pouvez récupérer des informations concernant le fonctionnement de ces lanternes, aujourd'hui couramment utilisées (moins chères et plus "écologiques" qu'un feu d'artifice) pour des mariages, anniversaires ou autres fêtes... Elle font parfois l'objet d'une déclaration auprès de la mairie avant lancement.

>

http://www.balloon.li/crbst_3.html

>

<http://www.skycandle.fr/?gclid=CO7Jtqz7sKMCFYeY2AodPD9m3g>

> Merci de nous répondre pour nous dire si vous êtes d'accord avec notre première analyse. Cela s'est passé un samedi soir, et les week-end sont propices à l'observation de lanternes thaïlandaises.

> Bien cordialement

>

> **GEIPAN**

> Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

> Direction Adjointe du

> Centre Spatial de Toulouse

> **Centre National d'Etudes Spatiales**

> 18 Avenue BELIN

> 31401 TOULOUSE CEDEX 9

> Boite Postale Interne 2911

> Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

> <http://www.geipan.fr>

>

>

>

>

De : Geipan

> **Envoyé :** mardi 15 février 2011 16:13

> **À :**

> **Objet :** CAS D'OBSERVATION (73) 21 08 2010 - AR QUESTIONNAIRE (inexploitable) et copie du PV

>

>

Madame,

Nous recevons ce jour par courrier :

- le questionnaire, concernant plusieurs témoignages, alors qu'il est clairement indiqué dans la lettre d'ouverture du questionnaire que celui-ci est individuel : le vôtre ne peut donc être considéré comme exploitable.

- la copie du PV, qui restera donc pour nous la seule pièce valide du dossier.

Bien cordialement,

> **GEIPAN**

> Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

> Direction Adjointe du

> Centre Spatial de Toulouse

> **Centre National d'Etudes Spatiales**

> 18 Avenue BELIN

> 31401 TOULOUSE CEDEX 9

> Boite Postale Interne 2911

> Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

> <http://www.geipan.fr>

>

>

>

>

De : Geipan

> **Envoyé :** vendredi 17 décembre 2010 09:16

> **À :**

> **Objet :** CAS D'OBSERVATION 21 08 2010 - Nous avons appelé la gendarmerie

>

>

Merci pour ces informations, nous allons récupérer le PV dans quelques jours, ce qui viendra appuyer votre questionnaire.

Bien cordialement,

> **GEIPAN**

> Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

> Direction Adjointe du

> Centre Spatial de Toulouse

> **Centre National d'Etudes Spatiales**

> 18 Avenue BELIN

> 31401 TOULOUSE CEDEX 9

> Boîte Postale Interne 2911

> Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

> <http://www.geipan.fr>

>

>

>

>

De :

> **Envoyé :** jeudi 16 décembre 2010 16:29

> **À :** Geipan

> **Objet :** RE: CLOTURE CAS D'OBSERVATION 21 08 2010 -SUITE PV

>

>

j'ai fait la déposition le 11 octobre à 14 h auprès de la gendarmerie de
tARENDAISE auprès du gendarme

sous le contrôle du

gendarme

>

>

>

>

>

>

> Message du 16/12/10 14:54

>> De : "Geipan"

>> A :

>> Copie à :

>> **Objet :** RE: CLOTURE CAS D'OBSERVATION

21 08 2010 -

SUITE PV

>>

>>

Madame,

Si nous disposions du nom de la brigade, voire du nom de la personne qui a pris votre déposition, cela nous aiderait à relancer nous-même la brigade en question.

Il est vrai que sans questionnaire et sans PV, notre cas d'observation est bien maigre...

Merci de tout ce que vous pourrez faire.

A tout hasard, je vous joins un questionnaire vierge, il serait peut-être plus rapide de le remplir et de me le renvoyer par mail...

Bien cordialement,

>> **GEIPAN**

>> Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

>> Direction Adjointe du

>> Centre Spatial de Toulouse

>> **Centre National d'Etudes Spatiales**

>> 18 Avenue BELIN

>> 31401 TOULOUSE CEDEX 9

>> Boite Postale Interne 2911

>> Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

>> <http://www.geipan.fr>

>>

>>

>>

>

>>

De :

>> **Envoyé :** jeudi 16 décembre 2010 11:19

>> **À :** Geipan

>> **Objet :** re: CLOTURE CAS D'OBSERVATION 21 08 2010 -

>>

>>

>

>>

>>

>>

>>

>> madame,

>>

>> je souhaite toujours participer au cas d'observation car ce que j'ai vu est pour moi unique.

>>

>> je suis désolée que la gendarmerie nait pas encore envoyé le PV. Que puis je faire pour que la démarche aboutisse ? Dois je rappeler la gendarmerie ?

>>

> > quant au questionnaire, il m'est revenu car je n'avais pas suffisamment affranchi l'enveloppe. Je m'occupe de vous le retourner cette semaine. Je n'ai pas pu le faire avant car j'ai été hospitalisée à partir du 21 novembre suite à un accident et je suis actuellement "clouée" chez moi sans pouvoir me déplacer pendant encore 6 semaines environ. Je vous retourne donc ce questionnaire avant le 22 décembre.

>>
>>

> Message du 15/12/10 15:45

>>> De : "Geipan"

>>> A :

>>> Copie à :

>>> Objet : CLOTURE CAS D'OBSERVATION 21 08 2010

-

>>>

>>>

Bonjour,

Malgré notre demande, nous n'avons pas reçu d'éléments complémentaires à ceux que vous nous aviez transmis, ce qui ne nous permet pas de disposer d'informations suffisantes pour traiter ce cas.

Nous n'avons en effet reçu aucun PV, et toujours pas de questionnaire de votre part.

>>> Nous prenons donc en compte le fait que vous ne souhaitez plus que nous examinions votre cas d'observation, ce que nous regrettons.

>>> En conséquence, nous clôturons ce jour votre dossier, en vous remerciant néanmoins de votre intérêt pour nos activités.

>>>

Bien cordialement,

>>> **GEIPAN**

>>> Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

>>> Direction Adjointe du

>>> Centre Spatial de Toulouse

>>> **Centre National d'Etudes Spatiales**

>>> 18 Avenue BELIN

>>> 31401 TOULOUSE CEDEX 9

>>> Boite Postale Interne 2911

>>> Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

>>> <http://www.geipan.fr>

>>>

De : Geipan

>>> **Envoyé :** vendredi 15 octobre 2010 08:53

>>> **À :**

>>> **Objet :** CAS D'OBSERVATION 21 08 2010 - AR VOTRE PASSAGE
EN GENDARMERIE - EN ATTENTE DU QUESTIONNAIRE

>>>

>>>

>>

>>> Bonjour,
Merci pour votre démarche à la gendarmerie.
Nous restons donc en attente du PV et de votre questionnaire.
Bien cordialement,

>>> **GEIPAN**

>>> Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

>>> Direction Adjointe du

>>> Centre Spatial de Toulouse

>>> **Centre National d'Etudes Spatiales**

>>> 18 Avenue BELIN

>>> 31401 TOULOUSE CEDEX 9

>>> Boite Postale Interne 2911

>>> Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

>>> <http://www.geipan.fr>

>>>

>>>

>>>

>

>>

>>

De :

>>> **Envoyé :** jeudi 14 octobre 2010 21:46

>>> **À :** Geipan

>>> **Objet :**

>>>

>>>

Madame,

>>>

>>> comme je vous l'ai signalé dans le mail de la semaine passée, je me suis
rendue en gendarmerie de lundi 11 octobre pour y faire une
déposition. Le gendarme qui m'a reçue n'était pas vraiment au courant de la
procédure GEIPAN mais il allait se renseigner. il va transmettre le dossier en
sous préfecture semble-t-il et vous l'aurez d'ici un mois d'après ses propos.

>>>

>>> je vous envoie par courrier en fin de semaine le questionnaire dûment
complété.

>>>

>>> je vous remercie de me tenir au courant de la suite que vous donnerez à cette affaire.

>>>

>>> salutations

>>>

>>>

>>>

>>

>>

>> [QUESTIONNAIRE VIERGE.DOC (650.7 Ko)]